

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII.—L'agriculture dans la Gaspésie.—L'Hon. M. E. Dionne, membre de la Chambre d'agriculture de la Province de Québec.—Nécrologie : M. Ferdinand Gagnon, rédacteur-propriétaire du *Travailleur*, journal publié à Worcester aux Etats-Unis.

Causerie Agricole : Culture du blé à l'Inde.

Correspondance : Cercle agricole de St-Elzéar, comté Beauce.—M. J. O. Albert Bilodeau.

Sujets divers : Culture de la canne à sucre et de la betterave, par M. Paul de Lamoue (*Suite*).—Les veaux qui se tettent et qui se lèchent.—Soins à donner aux vaches.—Nourriture d'élevage.—La stabulation, l'exercice et le pâturage.—Le rationnement du bétail et la nourriture au maximum.

Choses et autres : Cercle agricole de St-Alexis de Métapeédia, dans le comté de Bonaventure.—Des labours.

Recettes : Recette pour laver la soie.—Moyen de guérir la diarrhée chez les veaux.

REVUE DE LA SEMAINE

Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII.—Au mois de décembre 1886, Sa Sainteté Léon XIII célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale; toute la chrétienté s'apprête à organiser, à l'occasion de cet heureux événement, des démonstrations solennelles de son attachement filial au Saint Siège et en particulier à l'auguste personne du glorieux Léon XIII.

Depuis quelque temps déjà, un comité central a été formé à Bologne, avec l'assentiment du Saint-Père, et il s'est aussitôt mis à l'œuvre; de toutes les parties du monde catholique on a répondu avec enthousiasme à son appel: de nombreux comités nationaux ont été organisés et ont rencontré auprès de tous les catholiques le plus sympathique accueil.

L'Autriche, l'Allemagne, le Brésil, la France, la Suisse, l'Espagne, le Portugal et bien d'autres nations préparent une démonstration grandiose de leur fidélité inébranlable au Pontife romain.

La Belgique catholique, qui a voué à SS. Léon XIII un amour tout spécial en retour de l'affection particulière que le Saint-Père daigne lui accorder, ne pouvait rester en arrière.

Un comité y a été également formé sous le haut patronage de l'épiscopat et, dans une réunion tenue le 15 mars, les dernières mesures d'organisation ont été prises.

Les membres délégués constitueront incessamment dans leur province un comité correspondant.

En imitation de ce qui a eu lieu lors du jubilé épiscopal de Pie IX, de sainte mémoire, l'on organise pour le présent jubilé une exposition, qui aura lieu au Vatican, de tous les dons qui seront offerts, à cette occasion, au Saint-Père; cette exposition comprend spécialement les objets relatifs au culte et qui sont mis à la disposition de Sa Sainteté pour les églises pauvres et pour les missions. Tout promet que notre pays occupera à l'exposition vaticane la

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oubli, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*

place que lui assignent sa foi et son amour pour le Saint-Siège.

D'autres mesures ont été prises par le comité belge et ne tarderont pas à être mises à exécution. Dès à présent il importe de se mettre à l'œuvre : une exposition comme celle qui aura lieu au Vatican, demande bien des préparatifs, et quelques mois à peine nous en séparont. — "Le Propagateur Catholique" de la Nouvelle-Orléans.

La Gaspésie. — Dans son discours prononcé à la Chambre, il y a quelques jours, l'Hon. M. Flynn s'est attaché avec force, à faire connaître les ressources des deux comtés de Bonaventure et de Gaspé, qui forment la Gaspésie. Comme il est plus que jamais sérieusement question de construire un chemin de fer à travers cette riche contrée, il ne faut pas oublier que l'agriculture y est susceptible d'être la plus grande source de richesse.

Aujourd'hui surtout, après le rude coup éprouvé par les deux maisons Robin et Le Bouthillier, autrefois si puissantes, il va falloir de toute nécessité que la population gaspésienne trouve dans l'agriculture un moyen d'existence que la pêche lui a enlevé.

La population de la Gaspésie n'est actuellement que de 40,000 âmes. Dans la dernière décennie, elle n'a augmenté que de 29.29 pour cent. On comprend alors qu'elle n'a pu s'accroître avec une grande rapidité; car il ne s'y fait aucun mouvement d'immigration. L'excès des naissances sur les mortalités contribue seulement à l'augmentation énoncée. La Gaspésie pourrait contenir et faire vivre à l'aise 5 à 600,000 âmes.

Pourquoi nos compatriotes n'iraient-ils pas s'y fixer, plutôt que d'aller risquer avenir et fortune dans les Etats-Unis, ou même dans l'ouest canadien ?

On parle souvent des avantages qu'offrent au colon les fertiles terres de la vallée du lac Saint-Jean : et, certes, on a grandement raison de vanter cette contrée magnifique, où le blé, surtout, vient avec une abondance prodigieuse. Mais qu'on n'oublie pas non plus que, dans la péninsule gaspésienne, il s'y produit des céréales et des légumes de toute espèce; que les pommes de terre y donnent un rendement moyen de 169,59 minots à l'acre; que le foin, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les navets sont cultivés sur une plus grande échelle dans la Gaspésie que dans le Saguenay; que la culture du blé apporte au cultivateur 13.50 minots par acre; que l'avoine pèse en moyenne 43 livres au minot; que la question des engrais, dont l'argent seul peut trouver ailleurs la solution, est toute simple pour le cultivateur gaspésien. Ainsi de suite.

La Gaspésie offre, par ses ressources minérales, forestières, ses pêcheries, dans avantages précieux au colon et à l'industriel. Il ne s'agirait que de les développer, pour en faire une contrée très riche. La construction d'un chemin de fer local aura pour effet immédiat d'ouvrir un nouveau débouché aux produits de toute nature, d'amener une augmentation notable du commerce intérieur.

A nos hommes publics, aux représentants de ces deux comtés, aux citoyens influents de la Gaspésie, de mener à bonne fin une entreprise devenue nécessaire. — *Journal de Québec.*

L'Hon. M. Elizée Dionne, membre du Conseil d'agriculture. — Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

"On dit que l'honorable M. Dionne, conseiller législatif pour la division Grandville, va être nommé membre du Conseil d'agriculture, en remplacement du regretté M. F. Pilote.

"Aucune nomination ne saurait être mieux vue du public agricole. M. Dionne est l'un des agronomes les plus distingués de la Province. Grand propriétaire, il a été depuis des années, l'un des champions les plus actifs du progrès en agriculture.

"M. Dionne a été ministre de l'agriculture, et il serait une acquisition précieuse pour le Conseil d'agriculture."

Nécrologie.

M. FERDINAND GAGNON

Rédacteur-Propriétaire du "Travailleur."

Nous avons aujourd'hui à enregistrer le décès de l'un de nos confrères les plus estimés dans la presse Canadienne-Française non seulement des Etats-Unis mais aussi du Canada : M. Ferdinand Gagnon, rédacteur-propriétaire du *Travailleur* publié à Worcester, Etats-Unis.

M. Gagnon est mort, jeudi, le 15 avril courant, à l'âge de 36 ans. C'est une perte pour nos compatriotes des Etats-Unis auxquels le défunt avait consacré sa vie, son talent et son infatigable énergie pour assurer au milieu d'eux l'unité nationale et pour l'éducation de la jeunesse.

Nous empruntons au *Travailleur* un extrait de l'éloge funèbre du regretté M. Gagnon, prononcé par le Rév. M. R. Osellet, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe où le défunt a fait son cours d'étude :

.... "Ferdinand Gagnon a été un homme de foi non pas seulement dans le confessionnal ou dans ses relations sociales; il ne professait pas sa foi seulement quand il recevait le corps de Jésus-Christ et dans sa famille; il se montrait aussi homme de foi dans la scène du monde. J'ignore s'il appartenait à un parti politique, comme j'ignore ce que furent ses opinions politiques; mais ce que je sais, c'est qu'il n'aurait jamais appartenu à un parti politique qui fût opposé à l'honneur, au patriotisme et aux intérêts catholiques. La foi a été le mobile de sa vie. Dans les sociétés et dans son journal — sa chère et plus belle institution, — il s'est fait le promoteur des intérêts catholiques et canadiens. Son patriotisme pur et ardent lui a fait tout sacrifier pour le bonheur de nos compatriotes. Dieu lui avait donné l'éloquence du cœur, mûrie par l'étude et par une belle intelligence. Eh ! bien, cette éloquence touchante, il l'a mise au service de tous les bons mouvements, de toutes les grandes et nobles causes : "Patriotisme et loyauté."

.... "Ceux qui travaillent dans les intérêts de la foi, de la religion et de la nationalité se souviendront longtemps du puissant auxiliaire qu'ils viennent de perdre dans la personne de Ferdinand Gagnon, de celui dont on connaissait si bien la pureté d'intention et dont les paroles et les écrits ont été constamment au service de l'Eglise. On se rappellera son désir patriotique de ne pas voir disparaître de chez vous la langue française. A cette fin, il voulait voir s'élever l'école française à l'ombre du clocher de l'église paroissiale — école où les pères de familles exerceraient leurs droits sur leurs enfants, où l'Etat n'aurait rien à voir dans l'enseignement. Il désirait, ce grand chrétien, l'école guidée par le prêtre, où les droits des parents ne seraient pas méconnus. Se sentant une vocation pour défendre les plus nobles causes, il arriva enfin, guidé par la main de Dieu, à fonder ce que j'appellerais votre institution, — voix fidèle, — puissante expression de patriotisme bien entendu. Par cette démonstration solennelle et imposante, vous rendez un dernier tribut au travailleur journaliste, qui a défendu en

même temps deux causes sublimes : la religion et la nationalité. La presse catholique bien dirigée est aujourd'hui une puissance, qui a reçu l'encouragement de Pie IX, de sainte mémoire, et de Léon XIII. "

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLE-D'INDE.

Le bié d'Inde ou maïs est une plante fort répandue. Il est même la production la plus importante de certains pays, notamment aux Etats-Unis ; il pourrait être d'un grande importance dans notre pays, si l'ensilage des maïs-fourrages devenait à l'état de pratique. C'est surtout dans ces conditions que la culture du maïs pourrait être avantageuse.

C'est vers le commencement du seizième siècle que le maïs a été apporté en Europe, et aujourd'hui il est cultivé partout où la chaleur du climat le permet.

Comme plante cultivée, depuis un temps immémorial au Pérou, au Mexique et autres lieux de l'Amérique, le bié-d'Inde présente plusieurs variétés dont quelques-unes jouissent d'avantages particuliers.

Il y a le bié-d'Inde sucré cultivé dans les jardins et le bié-d'Inde ordinaire que l'on cultive surtout dans les champs.

Les variétés de bié-d'Inde sucré que nous cultivons sont en grande partie originaires des Etats-Unis, et nous sont connues sous des noms qui viennent de là.

Voici les noms des variétés qui conviennent pour la culture des champs :

Early Canada, souvent cultivé dans les jardins à cause de sa précocité ; *Blunt Prolif: Field* (maïs par excellence pour la nourriture des bestiaux) ; *Golden Dent* ou *Pride of the North*, hâtif ; *Hathaway Dent*, hâtif jaune.

Partout les variétés les plus fortes et les plus productives sont les plus tardives à arriver à leur maturité.

Toute terre, pourvu qu'elle soit profonde, bien travaillée et suffisamment amendée, convient au bié-d'Inde ; cependant il réussit mieux dans celle qui est légère et humide que dans les autres. Le choix de la terre est moins important que celui de l'exposition. L'exposition doit être telle, que le bié Inde reste le plus longtemps possible sous l'influence bienfaisante du soleil, et à l'abri des vents froids.

Le bié-d'Inde ne redoute ni les chaleurs, ni les sécheresses prolongées ; mais les gelées les plus légères lui sont funestes, surtout lorsqu'il sort de terre.

La culture du bié-d'Inde épuise promptement le terrain, c'est pourquoi il est bon de ne le faire paraître que de loin en loin sur le même terrain ; par exemple, au plus tous les quatre, cinq ou six ans, dans la rotation des assolements des terres qui lui sont propres : c'est à la suite du défoncement des prairies artificielles, ou après une culture de plantes qui exigent des binages d'été, telle que celle des pommes de terre, qu'il est plus avantageux de le semer. Le principe absolu est de ne pas le faire précéder ou suivre de récoltes de graminées.

On est généralement dans l'usage de donner deux labours aux terres destinées à recevoir une plantation de bié-d'Inde, l'un à l'automne ; l'autre au printemps, un peu avant les semailles : c'est au moment

de faire ce dernier qu'on fume autant que possible et avec du fumier bien consommé.

En ce qui touche le bié-d'Inde, récolte qui peut atteindre ses produits les plus élevés sans verser, sans plier sous son propre poids, ce qu'il faut surtout parmi les matières premières servant d'engrais, c'est le phosphate de chaux, la chaux, les cendres, etc. Le fumier à lente décomposition ne suffirait pas ; il est essentiel que cet engrais de longue durée soit secondé par des engrais actifs dont la faculté de transformation en matière végétale soit à la hauteur des besoins d'une plante qui est, elle-même, douée d'une très puissante activité d'absorption. A la faveur de tous ces engrais réunis, le bié-d'Inde remplit au plus haut degré son rôle de plante à rapide et volumineux développement.

Il n'est pas indifférent de prendre toute espèce de graine pour la semence. On doit, lors de la récolte, réserver les épis les plus gros et les plus sains à cette intention, les conserver intacts dans un endroit sec et aéré, ne les égrener qu'au moment de l'emploi, et rebuter les grains des extrémités comme moins parfaite. La graine de deux et à plus forte raison de trois ans est de beaucoup inférieure à la nouvelle, et sera par conséquent employée qu'au défaut de cette dernière.

La levée du bié-d'Inde est assez irrégulière. Il est nécessaire de la provoquer d'un seul coup, de faire en sorte que les tiges émergent du sol avec ensemble. Pour l'accélérer, on peut faire tremper le grain, soit dans l'eau pure, soit dans l'eau mêlée à du purin. Comme dans toutes les pratiques agricoles, il y a ceci selon les vicissitudes de la température, du pour et du contre. Le mouillage, par cela même qu'il active la germination, réussit à merveille, si la levée s'effectue sous l'influence de conditions atmosphériques favorables. Il est mauvais, au contraire, s'il a pour résultat de livrer de jeunes tiges, alors très tendres, à l'action destructive des froïds, des hâles ou des coups de soleil. Il faut donc le coup-d'œil du maître pour tâcher de deviner la température dix à quinze jours à l'avance.

On conseille le chaulage du bié-d'Inde comme moyen préservatif contre le charbon.

On sème le bié-Inde généralement depuis le 15 mai jusque pendant la première semaine de juin. Le semer plus tôt serait exposer les jeunes plants à geler.

On ne doit rien négliger pour que les premières phases du bié-d'Inde s'accomplissent sans souffrance.

Les semis se font à la volée ou en lignes. Le semis à la volée a le double inconvénient de ne pas espacer également les grains et de ne pas les enterrer assez profondément, inconvénient très grave. La difficulté des sarclages et éclaircissages nombreux qu'on est obligé de faire ont fait abandonner le semis à la volée. On ne sème de cette manière que le bié-d'Inde destiné à faire du fourrage.

Le bié-d'Inde que l'on cultive pour sa graine doit être semé en lignes ; et les lignes doivent être assez espacées pour que les instruments de culture puissent passer entre elles pour faire le sarclage et le renchaussage.

Le bié-Inde est une plante qui atteint une hauteur assez considérable, et il faut beaucoup d'air. Plus les

variétés que l'on cultive sont hautes, plus l'espace entre les lignos doit être considérable.

Il résulte d'expériences exactes et faites dans la vue de savoir positivement à quelle profondeur les grains du blé-d'Inde devraient être enterrés, que plus ils étaient près de la surface et plus tôt ils levaient, et plus étaient vigoureux les plants qu'ils fournissent: un pouce dans les terres fortes, et un pouce et demi dans les terres légères sont la profondeur convenable.

Dès que le plant de blé d'Inde a acquis trois pouces de hauteur il faut l'éclaircir, c'est-à-dire arracher tous les pieds les plus faibles parmi ceux qui ne sont pas à deux pieds au moins les uns des autres; dans les sols très fertiles, trois pieds ne sont pas souvent de trop.

Tous les pieds qui n'auront pas assez d'espace pour étendre leurs racines latérales au loin, pour que l'air ne circule pas librement autour de leur tige, pour que les rayons du soleil ne les frappent pas directement, donneront point ou peu d'épis, ou des épis petits et courts.

C'est au moment de l'éclaircissage des jeunes plants de blé-d'Inde qu'on doit faire le premier binage; il doit être peu profond et ménagé de manière que les pieds ne soient ni blessés avec la houe, ni écrasés par les pieds de ceux qui font cette opération. Ce premier binage, ainsi que tous les autres qui suivront, doit être, autant que possible, fait dans un temps humide ou après la pluie; son principal objet est de détruire les mauvaises herbes, d'ameublir la terre, de la rendre plus apte à recevoir et à communiquer aux racines les influences atmosphériques.

Dans quelques endroits, en faisant ce premier binage, on repique, dans les places vagues, les pieds arrachés dans les places trop garnies, et ce, en faisant un trou avec un plantoir; mais ces pieds ainsi repiqués viennent rarement aussi beaux que les autres, et leurs épis avortent souvent.

Le second binage a lieu lorsque la plante a acquis environ un pied de hauteur; il ne diffère du premier qu'en ce qu'on rapproche la terre des pieds du blé-d'Inde; on les butte, on les chausse, c'est-à-dire qu'on élève un petit monticule autour de chacun de ces pieds.

Les buttes ne doivent pas être terminées en pointe, mais aplaties, même un peu excavées autour de la tige, afin de donner aux eaux pluviales les moyens d'abreuver toutes les racines.

Le troisième binage s'exécute lorsque les fleurs sont près de se développer: on perdrait à attendre qu'elles le fussent, et encore plus après qu'elles seraient passées. Ce binage n'a pas besoin d'être aussi profond que le précédent, il suffit de gratter la terre pour détruire les mauvaises herbes et d'élever jusqu'à 6 à 8 pouces, avec la terre de ce grattage, les buttes déjà existantes autour de chaque pied.

Pendant le second et le troisième binage, il est nécessaire de faire l'extirpation des tiges latérales qui se seraient développées sur les pieds, parce que ces pousses affaibliraient ces pieds et empêcheraient les épis de se former.

Dans beaucoup de lieux, on coupe la sommité de la tige du blé-d'Inde après que la floraison est terminée, pour la donner en vert aux bestiaux, et ce, sous la fausse considération que ce retranchement

facilite, ou, mieux, accélère la végétation. La théorie est très opposée à cette pratique, ainsi qu'à celle bien plus générale d'arracher la plus grande partie des feuilles avant la complète maturité du grain.

La plupart des renseignements donnés plus haut s'appliquent à la culture du blé-d'Inde pour en obtenir le grain. Mais nous croyons que c'est ici le cas de parler de la culture du

BLÉ D'INDE COMME FOURRAGE.

Dans leur jeunesse les feuilles et surtout les tiges de blé-d'Inde contenant une grande quantité de mucilage sucré, tous les animaux herbivores les aiment avec passion; aussi leur usage habituel les engraisse-t-il promptement; aussi leur en faut-il moins que d'aucun autre sorte de nourriture pour les entretenir en bon état.

Le semis du blé d'Inde fourrage se fait sur un seul labour et à la volée. On répand sept à huit minots de graines par arpent; car le plant peut être dru sans inconvénient, pourvu qu'il n'y ait pas d'excès, et le semeur doit se diriger en conséquence. On coupe ordinairement, au moment où les panicules des fleurs mâles sortent de leurs enveloppes, quelquefois cependant plus tôt ou plus tard, selon les convenances. Les feuilles et les tiges peuvent être ensilées en suivant les renseignements déjà donnés dans la *Gazette des Campagnes*, quant à l'ensilage des fourrages verts.

Cercle agricole de St-Elzéar, comté de Beauce.

M. le Rédacteur.

St-Elzéar est une paroisse comme on en voit en général. Malheureusement, elle s'est, elle aussi, laissée aller à la ruine, en négligeant les travaux agricoles; elle aussi, a suivi l'ancienne coutume de nos ancêtres en faisant les travaux où il y aurait beaucoup à désirer dans la main d'œuvre tel que labour, hersage, fossé, etc., etc., ne semant presque jamais de graine de mil dans les pâturages, de là est venue le dépérissement de nos terres, judis si prospères.

En général, quand quelqu'un voulait donner de bons conseils sur ce rapport, oh! disait-on, nos vieux pères ont bien vécu ainsi et nous vivrons bien aussi, etc. Alors qu'est-il venu à l'idée du zélé compatriote, qui depuis un an surtout a travaillé de toutes ses forces pour changer tous ces préjugés si non la plus grande partie, qui sont la base de la pauvreté et de la ruine. Ce compatriote est Jean Bilodeau, écrivain, marchand et un cultivateur distingué de la paroisse de St-Elzéar. En janvier dernier, ce monsieur assistait à la convention de la Société d'industrie laitière à St-Hyacinthe et là il se rencontrait avec le Rév. M. Th. Montminy, curé de St-Agapit de Beauvage, apôtre dévoué à l'agriculture dans la province de Québec.

Ce monsieur lui promit de lui venir en aide, en venant donner une conférence dans notre paroisse. Ce prêtre zélé s'est acquitté de sa promesse en venant à St-Elzéar, donner l'une des plus belles conférences; il s'est montré bon patriote et ami de son pays. Il a su changer sinon toutes les idées au moins la plus grande partie. Comme il l'avait fait à St-Agapit, le Rév. M. Montminy nous a donné du courage et notre zélateur s'occupait nuit et jour à former le dit cercle en question; il sut amener ses amis en aide, tel que MM. Jean Jalbert, Ignace Simard et Damase Leblond

qui lui ont prêté main forte en cette circonstance à fonder ce beau cercle agricole qui, espérons-le, rendra d'importants services à la localité; car ce nouveau cercle se compose de cent membres, qui tous seront actifs à mettre en pratique tous les conseils qui leur seront suggérés.

Après invitation donnée de la part de M. Jean Jalbert après le service divin à la porte de l'Eglise (le 18 avril courant) tous les membres du cercle se sont réunis dans la fromagerie de l'instigateur pour la nomination de ses officiers et voici la liste des officiers qui ont été élus à l'unanimité:

Président honoraire, le Rév. M. H. Couture, Ptre.
Président actif, Louis Lessard, cultivateur et ferblantier.

Vice Président, Ignace Simard, cultivateur et tanneur.

Secrétaire, J. O. A. Bilodeau, M. D. F.

Trésorier, Jean Jalbert cultivateur et mennier.

Censeurs, Romuald Baudoin et A. Paquet.

Membres de la Convention: D. Thivierge, Frs Blais, P. Paré, E. Perreault, C. Lessard, J. Bilodeau fils, Frs J. Laplante, John Boyce, John Walsh, M. Gagné, F. Lamontagne, J. Cyr, N. Drouin, D. Leblond, H. Boulanger et M. Bolduc, tous agriculteurs.

Cette magnifique association a montré beaucoup d'ardeur dès sa naissance en faisant acheter pour la jolie somme de \$310 en graines de mil, trèfle, etc.

Après un aussi bon commencement, impossible de se taire et de ne pas le faire à connaître au public.

Je souhaite de plus la bienvenue aux nouveaux enrôlés dans l'œuvre des Cercles agricoles. Puissent ils trouver de nombreux imitateurs dans l'année 1886.

J. O. ALBERT BILODEAU,
Secrétaire.

Culture de la canne à sucre et de la betterave.

(Suite.)

D'autres écrivains, au contraire, affirment que la canne à sucre n'existait pas en Amérique avant le voyage des Européens; que cette plante, originaire de l'intérieur de l'Asie, très-probablement même de l'empire de la Chine où sa culture est encore aujourd'hui très répandue, fut transportée d'abord à Chypre, et de là en Sicile, suivant quelques auteurs, tandis que d'autres pensent que ce furent les Sarrasins qui l'apportèrent directement de l'Inde dans cette dernière île où dès l'an 1148 on récoltait une assez grande quantité de sucre.

Lafiteau rapporte la donation faite par Guillaume, second roi de Sicile, au couvent de Saint Benoit, d'un moulin à écraser les cannes à sucre, avec tous ses droits, ouvriers et dépendances; cette donation porte la date de 1166.

Suivant le même auteur, la canne à sucre aurait été apportée en Europe à l'époque des Croisades. Le moine Albert Aguensis, dans la description qu'il a donnée des procédés employés à Acre et à Tripoli, pour extraire le sucre, dit que dans la Terre-Sainte, les soldats chrétiens manquant de vivres, eurent recours aux cannes à sucre qu'ils suçaient pour subsister.

En 1420, Dom Henri, régent du Portugal, importa la canne à sucre de Sicile à Madère: mais Viray croit

que l'existence de la canne à sucre, tant à Madère qu'aux Canaries, les îles Fortunées des anciens, remonte à la plus haute antiquité. A l'appui de cette opinion, il rapporte, d'après Juba, ce passage remarquable de Pline: *In quibusdam ex insulis fortunatis, ferulas surgere ad arboris magnitudinem, candidas, quæ expressæ liquorem fundent potui jucundum.*

(On dit que dans quelques-unes des îles Fortunées croissent, aussi hautes que des arbres, des férules blanches dont on exprime un jus agréable à boire.) Viray rappelle que Saumaise prétendait que ces férules ne pouvaient être que des cannes à sucre.

Herrera, historien américain, croit que les cannes transportées à Madère, venaient de Grenade, et plus anciennement du royaume de Valence où les Maures avaient naturalisé leur culture.

La canne à sucre réussit parfaitement à Madère et aux îles Canaries, et jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique, ce furent ces îles qui approvisionnèrent l'Europe de la majeure partie du sucre qui s'y consommait.

Des Canaries, la canne passa au Brésil; elle fut transportée en 1506 du Brésil et des Canaries à Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue, où l'on construisit successivement plusieurs moulins à cannes. D'après Pierre Martyr, dans le troisième livre de sa première década écrite pendant la seconde expédition de Christophe Colomb, qui eut lieu de 1493 à 1495, que, déjà à cette époque, la culture de la canne était très-répandue à Saint-Domingue; mais on peut supposer qu'elle y avait été apportée par Colomb même, à un premier voyage, avec d'autres productions de l'Espagne et des Canaries, que cette culture était en pleine activité lors de la seconde expédition.

Vers le milieu du XVII^e siècle, la canne à sucre fut portée du Brésil, aux Barbades, dans les autres possessions anglaises, dans les îles espagnoles de l'Amérique, au Mexique, au Pérou, au Chili et enfin dans les colonies françaises, hollandaises et danoises.

Pour concilier deux opinions si différentes, M. B. Edwards a supposé que la canne à sucre croissait naturellement dans plusieurs parties du Nouveau-Monde; mais que Christophe Colomb qui devait nécessairement l'ignorer, avait pu apporter des plantes à Saint-Domingue. Cette explication pouvait bien être la vérité.

Quoiqu'il en soit, que la canne à sucre soit naturelle à l'Amérique, ou qu'elle y ait été apportée, sa culture a pris un tel développement tant sur la terre ferme que sur les îles, que son produit est aujourd'hui, à lui seul, plus important que toutes les autres denrées réunies que l'on en retire.

Mais cette culture a pris également beaucoup d'extension sur un grand nombre d'autres points des pays les plus chauds, comme au Bengale, aux îles de la Réunion, à l'île Maurice, en Egypte, en Ethiopie, etc.

La variété de canne à sucre dite d'Otaïti, est aujourd'hui la plus répandue dans la culture; son introduction est due aux voyages de Bougainville, de Cook et de Bligh. Alexandre de Humbolt dit que c'est une des acquisitions les plus importantes que l'agriculture des régions tropicales doit aux voyages des naturalistes.

On désigne encore le sucre de canne par celle de *sucre cristallisable*, parce que ses dissolutions, placées dans les conditions favorables, donne naissance à de grands et beaux cristaux.—(A suivre).

PAUL DE LANOUÉ.

Les veaux qui se tettent et qui se lèchent.

Les veaux ont la mauvaise habitude de se teter, ce qui les fait dépérir à vue d'œil : on prévient cet inconvénient en les tenant séparés les uns des autres. Il en est qui contractent celle de se lécher, ils avalent beaucoup de poils, et il en résulte des boules de poils plus ou moins feutrées, dans les estomacs, qui leur occasionnent la maigreur, le dépérissement et quelquefois la mort. Ces habitudes tiennent à la malpropreté, aux poux dont ils sont quelquefois couverts, et aux vers dont ils sont souvent farcis.

On ne peut tenir trop proprement les veaux, et leur donner trop souvent de la litière fraîche : outre les accidents dont nous venons de parler, s'ils croupissent dans l'urine ou le fumier, leur corps se couvre de gale, et ils restent toujours maigres et chétifs.

Soins à donner aux vaches.

Il ne suffit pas seulement de savoir faire un choix judicieux d'une vache laitière, il faut encore savoir la gouverner, si on veut en tirer un fort produit en lait. Quand même cette vache qu'on aurait choisie serait pourvue des meilleures qualités lactifères, si elle n'est pas bien soignée, elle ne donnera toujours qu'une quantité de lait proportionnée aux soins qu'elle recevra.

On ne peut se dissimuler que les avantages qu'on a lieu d'attendre de l'éducation des bonnes comme des mauvaises vaches laitières tiennent continuellement aux soins que reçoivent ces animaux. Plus ces soins seront multipliés, plus les bénéfices seront considérables : c'est une vérité qu'a démontrée l'expérience de tous les temps et de tous les lieux.

Nourriture d'élevage.

Bien nourrir dans le jeune âge, c'est préparer l'avenir des animaux, c'est les disposer à acquérir la taille, la conformation, les aptitudes qui sont le but des exploitations zootechniques. Un animal insuffisamment nourri dans l'âge de croissance, ce sera fatalement, un animal dont il ne sera guère permis d'attendre de profits. Il y a donc, pour le jeune bétail, une alimentation spéciale : il y a donc des *rations d'élevage* calculées en vue de la formation et du développement osseux et musculaire des animaux pour lesquels on recherche plus ou moins la *précocité* quand ils sont destinés au travail, à la production de certaines laines. Et comme la lactation est la première période de tout régime alimentaire des nouveaux-nés, il ne faut pas séparer ici l'intérêt des mères-laitières qui, pour être bonne nourrices, ont à recevoir une nourriture favorisant à la fois quantité et qualité de lait. On sait que, généralement, le régime au vert possède, à cet égard, une incontestable supériorité sur le régime au sec, et que, pour l'estomac du jeune animal en

demi-sevrage et sevrage complet, il n'est rien de tel que les jeunes herbes. C'est à ce point qu'on cherche, le plus souvent, à faire coïncider les naissances avec l'époque où, dès leurs premières sorties à l'étable, les jeunes animaux peuvent pâturer des herbes qui ne soient ni trop tendres, ni trop aqueuses, ni trop dures.

La stabulation, l'exercice, le pâturage.

Si l'engraissement va d'autant mieux qu'il s'applique à des animaux jouissant de la tranquillité absolue, ruminant au repos et dans l'obscurité, pour que rien ne les dérange de leur œuvre de rumination, de sommeil, d'assimilation d'une nourriture substantielle et distribuée régulièrement, il n'en est pas de même pour d'autres animaux qui, pour grandir, s'accoutumer au travail, donner du lait de bonne qualité, ont besoin de marcher, de courir, de vivre librement au pâturage. Nul doute que la digestion ne se fasse mieux sous l'influence d'une certaine somme d'exercice journalier, et que la vie plus ou moins pastorale ne soit une excellente condition pour augmenter la digestibilité des fourrages. Ici encore, il y a compte à faire entre ce qu'il faut accorder aux besoins de l'animal d'une part, et à l'utilité qu'il s'agit de tirer de l'animal exploité en vue des besoins de l'homme.

Le rationnement du bétail et la nourriture au maximum.

Dire que, soit à l'étable, soit au pâturage, le régime du vert est, en beaucoup de pays, le régime journalier de presque tout le bétail, pendant six à sept mois de l'année; c'est énoncer cette idée que, sous peine de jeter le trouble dans l'économie animale, il est d'absolue nécessité de ne pas déroger, pour les rations à base de fourrages verts, aux principes généraux, qui régissent l'alimentation du bétail. Que les animaux soient nourris au sec ou au vert, il importe que la proportion des matières protéiques aux matières non azotées, proportion variable entre les extrêmes : : 1 : 3 et : : 1 : 7 selon les diverses productions visées, reste la même sous tous les régimes.—E. LECOUTEUX.

Choses et autres.

Cerole agricole de Métapédia.—Le 7 février dernier, un cercle agricole a été fondé dans la paroisse de St-Alexis de Métapédia.—Voici les noms des officiers : Président honoraire, le Rév. M. F. Cinq-Mars, curé de la paroisse ; Président, M. Octave Martin, député agent des terres de la Couronne ; Vice-président, M. Mathias Blaquière Secrétaire, M. Auguste Trépanier, instituteur ; Secrétaire-trésorier, M. Alphonse Martin ; Conseurs : MM. André Arsenault, Simon Dumas et Sylvain Poirier.

Nous regrettons de n'avoir pu publier la correspondance qui nous a été adressée avant l'établissement de ce cercle, la *Gazette des Campagnes* ne paraissant pas dans le temps. A l'avenir nous nous ferons un devoir de correspondre avec les directeurs cette nouvelle association et de lui prêter notre faible concours.

Des labours.—Ne labourez jamais quand la terre est trempée d'eau, car alors les bandes séparées par le labour se divisent en grosses mottes, les bêtes de travail se fatiguent promptement, et les mauvaises herbes continuent d'infester les champs.

Ne labourez jamais non plus quand la terre est trop sèche, car alors le labour serait très difficile, très pénible, et l'instrument érode le sol au lieu de le séparer en tranches égales.

Saisissez donc le moment où la terre se manœuvre le mieux : cette circonstance contribue singulièrement à la perfection du travail et décide souvent de l'abondance et de la qualité des récoltes.

RECETTES

Recette pour laver la soie.

Prenez une égale quantité de miel, de savon noir et d'eau-de-vie ; battez le tout ensemble, trempez dedans une brosse qui ne soit pas trop rude, et frottez la soie, après l'avoir étendue sur une table. Quand vous croyez la crasse partie, prenez votre morceau de soie, et le tenant déployé par les deux coins du haut, passez-le successivement dans trois eaux de puits dont vous avez rempli trois vases différents. Ne tordez ni ne pressez votre soie, mais secouez-la et attachez-la, bien droit avec des épingles très-près les unes des autres, sur votre planche à repasser que vous avez recouverte d'un linge. Quand votre soie est sèche, si elle vous semble un peu ternie, frottez-la avec une flanelle fine et douce avant de la détendre et vous verrez reparaitre le lustre.

Moyen de guérir la diarrhée chez les veaux.

Les veaux sont fort sujets à un dévoiement ou flux dysentérique qui les jette dans une maigreur extrême qui est assez souvent suivie de la mort. On arrête les mauvais effets de cet accident en leur donnant plusieurs fois par jour, jusqu'à guérison, des œufs avec leurs coquilles, écrasés et délayés dans le lait qu'on leur fait boire, et en leur faisant prendre quelques lavements d'eau dans laquelle on aura fait bouillir du son.

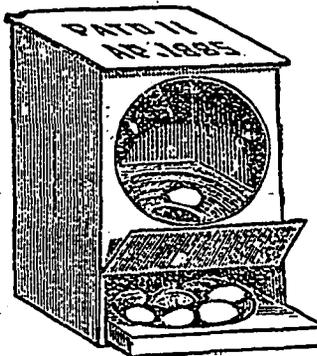
Aux Propriétaires de Fromageries.

UN jeune homme parfaitement recommandé et excellent fabricant de fromage, qui a appris son métier chez M. Archambault, à la fabrique-école de Notre-Dame de St-Hyacinthe, désire s'engager à des conditions très-faciles.

S'adresser à **J. DE L. TACHÉ,**
Secrétaire de la Société d'industrie laitière,
ST-HYACINTHE, P. Q.

TAUREAUX PUR DURHAM A VENDRE.

A vendre à Ste Anne de la Pocatière, deux taureaux pur Durham : l'un de deux ans et l'autre de trois ans.
E. DIONNE.



VOS POULES mangent-elles leurs Œufs ? — Demandez immédiatement le *Nid de Poule* perfectionné de Jos. Kreamer. Il se paie par lui-même. Il devrait être dans tous les poulaillers. Une fois qu'on s'en est servi, on ne peut plus s'en passer.

Demandez des circulaires et la liste des prix à **JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.**

GRAINES D'ERABLE ROUGE, recommandées par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le soussigné; prix, 25 cts l'once.—**NEGONDO,** érable à Giguère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à **M. C. SYLVESTRE,**
Maître de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.

AVIS.

Le soussigné donne présentement avis qu'il demandera la nullité de tous marchés ou transactions contractés sans son autorisation par toute personne dont il est responsable.

CLAUDE LIZOTTE, Mennisier.

Ste Anne de la Pocatière, 10 mars 1886.

BLÉ DE SEMENCE D'ONTARIO.

Trois bonnes variétés à vendre, venant directement des producteurs. J'ai choisi moi-même les variétés les plus productives et les plus promptes à mûrir, savoir :

Le "*Fife blanc*".—Cette espèce ressemble au Fife d'Ecosse par la forme et la grosseur de l'épi, mais le grain est plus blanc et produit une farine plus blanche.

Le "*Russic blanc*".—Blé à épi pesant, produisant de très-fortes récoltes. Le grain est couleur d'ambre et fait de très bonne farine. Cette variété est grandement recommandée.

Le "*Club*" ou "*Goutte d'or*",—est le blé le plus hâtif. Le grain est court et gros; l'épi ressemble à celui du blé de Russie, mais il est plus court et plus compact.

Prix \$1.75 cts le minot ou \$3.50 cts le sac de 120 livres, livrable au dépôt de St Roch, et payable argent comptant en même temps que les commandes.

Des échantillons seront envoyés par la malle, sur demande accompagnés de 3 cts en timbres-poste, S'adresser à

AUGUSTE DUPUIS, Village des Annaies,
Comté de l'Islet, P. Q.

VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de **MARY ANN OF ST LAMBERTS,** laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPIENS, DE ST LAMBERT,
l'éleveur de **MARY ANN.** Ce taureau est également magnifique. On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mère, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à **M. Thomas Fortin,** Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à **ED. A. BARNARD,**
Directeur de l'agriculture, Québec.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

11e ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY.

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président
GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président;

JAMES OLIVA, Gérant } Montmagny.
H. HEBERT, Inspecteur }

Agents généraux : **H. HEBERT,** Montmagny; **G. E. MICHAUD,** l'Islet.

1er octobre 1885.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
St MARC, Comté Verchères, P. Q.**AUX CULTIVATEURS !**

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cremoirs, Cribles ordinaires et Tribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et ranchausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanseuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même.

Leviers pour graisser les roues de voitures, Lavouses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Rateaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Tonneur de sac pour empêcher, Tomberaux écossais, Tomberaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTE.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN - - - 191, RUE ST PAUL. } QUEBEC
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

A VENDRE**A LA FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE-ANNE.**

Blé de semence, 1^{ère} qualité, de la Mer Noire.
" " " gros blé de la Russie.
" " " petit blé de la Russie.

AUSSI :

Veaux Ayrshire pur-sang, avec pedigree ou sans pedigree.
Conditions très faciles.

JOSEPH ROY, Chef de Pratique.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'hiver---1886

Le et après lundi, 10 novembre 1885, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	3.26 P. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	9.50 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 11 novembre 1885.

STATUE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ**A VENDRE****Au Bureau de la "Gazette des Campagnes."**

Le soussigné offre en vente une magnifique statue de Notre-Dame de Pitié, en carton-pierre, quatre pieds de hauteur et quatre pieds et demi de longueur. Le coloris de cette statue a été fait avec le plus grand soin par un habile statuair de Montréal. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

A Ste-Anne de la Pocatière.

ECREMEUSE DE LAVAL !

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tondeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.